Grand Lac
Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX LES BAINS CEDEX

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GRESY-SUR-AIX

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Grand Lac, communauté d'agglomération du Lac du Bourget informe le public qu'une procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GRESY-SUR-AIX est engagée afin de permettre la suppression de deux emplacements réservés.
Par délibération du Conseil communautaire du 26.05.2016, les modalités de la mise à disposition dans la perspective de la mise en œuvre de cette procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de GRESY-SUR-AIX ont été définies.

Le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GRESY-SUR-AIX, l'exposé de ses motifs ainsi qu'un cahier seront mis à disposition du public **16.06.2016 au 16.07.2016 inclus** :

- **au siège de Grand Lac** :
  - du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H

  (à l'exception des jours fériés)

- **à la mairie de GRESY-SUR-AIX :**
  - lundi et vendredi de 8H30 à 12H30
  - mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H
  - samedi de 8H à 12H – **fermé le samedi à partir du 1er juillet 2016**

  (à l'exception des jours fériés)

afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler éventuellement ses observations sur le cahier prévu à cet effet.

A l'issue de cette mise à disposition du public, un bilan sera présenté devant le Conseil communautaire et le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de GRESY-SUR-AIX, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, sera adopté par délibération motivée.